



Chemins de saint Gilles

# Association des Chemins de saint Gilles

## Assemblée Générale des 18 et 19 novembre 2023

Convocation

Lieu de réunion : **Maison Diocésaine**, 6 rue Salomon Reinach, 30000, Nîmes  
tél. : 04 66 84 95 11, e-mail : [contact@maison-diocesaine-nimes.fr](mailto:contact@maison-diocesaine-nimes.fr)  
<http://www.maison-diocesaine-nimes.cef.fr>

Pèlerins fidèles, pèlerins d'une année, nouveaux ou futurs pèlerins, sympathisants, nous sommes tous invités à l'assemblée générale 2023 à Nîmes.

Le pèlerinage du samedi 26 août 2023 s'est achevé sur un temps de recueillement autour du tombeau du saint à la biche. Sur les chemins de printemps, nous avons vécu des moments forts de vie fraternelle. Il en sera de même, à n'en pas douter, sur le chemin d'automne. L'occasion nous est maintenant offerte de nous retrouver pour partager cette expérience, en faire le bilan et préparer l'avenir : participer aux orientations de l'association et avancer sur les projets de chemins 2024.

Certains pèlerins n'ont pas pu participer cette année à nos activités, mais ils ont gardé l'esprit des Chemins de saint Gilles. Nous serons donc très heureux de les retrouver aussi parmi nous pour écouter leurs avis et leurs propositions.

**L'association compte sur la participation de chacun à ce temps fort de notre vie associative.**

### Programme et ordre du jour de l'assemblée générale 2023

**Vendredi 17 novembre** : à partir de 18h, accueil des pèlerins arrivant la veille

**Samedi 18 novembre** : à partir de 7 h, petit déjeuner sur place

9h00 Accueil des participants en salle saint Baudille

9h30 **Assemblée Générale statutaire** :

- rapport moral ; rapport d'activités et bilan des chemins 2023
- rapport financier ; montant de l'adhésion 2024

*Pause (10 mn)*

- renouvellement du Conseil d'Administration
- calendrier prévisionnel 2024

12h30 *Déjeuner*

14h00 **Reprise des échanges**

Présentation et bilan de l'optimisation du site internet, par J. Petit et C. Wijnants

14h30 Projets de chemins 2024 : chemins, Pèlerinage de la Saint-Gilles

15h15 Choix du thème d'animation spirituelle 2024

16h00 *Pause (vente de T-shirts)*

16h30 : Partage en groupes sur le thème choisi

Options de mise en oeuvre

19h00 *Dîner*

**Dimanche 19 novembre** : à partir de 7 h, petit déjeuner sur place

8h30 Répartition en ateliers

- Reprise des projets de chemins 2024
- Mise en oeuvre du thème d'animation spirituelle

11h00 **Messe** (*horaire et lieu à confirmer*)

12h30 *Déjeuner*

Séparation autour de 14 heures

## Modalités pratiques

• **Inscription** : Pour permettre d'organiser au mieux l'accueil de tous les pèlerins, inscrivez-vous dès que possible - par courrier ou internet - 31 octobre au plus tard, à l'aide du [coupon de réservation](#) joint à ce document.

• **Accès** : la Maison Diocésaine est à 15 minutes à pied de la gare et du centre historique de la ville. Pour ceux qui viennent en voiture, possibilité de se garer dans le parking de la maison diocésaine.

• **Hébergement / repas** : Maison Diocésaine.

Le vendredi soir, le samedi midi, le samedi soir et le dimanche midi, tous les participants pourront prendre les repas sur place. Ils pourront aussi y dormir le vendredi soir et le samedi soir aux tarifs suivants :

- Repas de midi et du soir : 14,00 € par repas
- Chambre individuelle par nuitée, incluant le petit-déjeuner : 30,00 €
- Chambre double par nuitée, incluant le petit-déjeuner : 50,00 €
- En dortoir de plus de deux personnes : 23,50 € par personne
- Supplément à régler pour le linge (draps et serviettes) : 7 € par personne pour le séjour

La totalité du coût hébergement/repas est à régler à l'ordre des « **Chemins de St Gilles** », de préférence par virement, ou par chèque, selon les indications du formulaire d'inscription.

***Seules les réservations accompagnées du règlement total pourront être prises en compte.***

• **Frais** : il a été décidé au cours des AG précédentes que l'association rembourserait partiellement les frais de déplacement des pèlerins qui en feraient la demande. La base du remboursement sera le tarif SNCF 2<sup>ème</sup> classe pour ceux qui prendront le train ou le produit [nombre de km AR du domicile au lieu de l'AG] x 0,40 € pour ceux qui prendront leur voiture. Le remboursement sera de 50% de cette base pour ceux qui assurent une responsabilité au sein de l'association (membres du CA, chargés de missions et accompagnateurs des chemins) et 30 % pour les autres.

• **Candidatures au conseil d'administration** : 15 membres sont élus pour 3 ans, selon les statuts – 9 actuellement - renouvelables chaque année par tiers.

☞ Tout adhérent qui souhaite présenter sa candidature au Conseil d'Administration et tout membre du CA qui veut démissionner est prié de se faire connaître par écrit à la secrétaire : Anne GUILBAUD, par courrier postal, 10 route du Cabéno 44117 SAINT ANDRE DES EAUX ou électronique [guilbaud22a@orange.fr](mailto:guilbaud22a@orange.fr)

• **Contribution** au prochain bulletin et au site web : n'oubliez pas d'apporter vos articles, témoignages, photos... (sur clé USB si possible) ou les adresser par e-mail à Sylviane BIOT-LAPORTE [sbiotlaporte@gmail.com](mailto:sbiotlaporte@gmail.com) si vous ne pouvez pas venir à l'AG.



Nous espérons être nombreux à ce rendez-vous annuel. Pour la joie des retrouvailles et dans l'espoir de pouvoir en 2024 ouvrir ensemble des chemins de rencontre, de fraternité et d'espérance chrétienne.